



ATLANTIC
BIOHEAT INC.

CLAIRE LANTEIGNE

Dick Arsenault, propriétaire d'Atlantic BioHeat de Wellington, a toujours travaillé dans le domaine forestier. «À un moment donné, je cherchais un moyen de chauffer avec quelque chose d'autre que l'huile, comme des copeaux de bois», de dire M. Arsenault. «Une compagnie avait essayé la biomasse avant à l'Île, mais ça n'avait pas marché. Je suis allé la voir et j'ai appris où je pouvais acheter de grosses chaudières.»

Atlantic BioHeat installait donc la première chaudière à biomasse de l'Île-du-Prince-Édouard à l'École Évangéline en 2008 et fait figure de chef de file depuis. «Nous avons d'abord utilisé des granules de bois», de dire M. Arsenault, «mais nous sommes passés aux copeaux de bois lorsque les granules n'étaient plus disponibles localement, une solution qui s'est avérée plus efficace et plus rentable.»

Atlantic BioHeat propose des solutions de chauffage contractuel et de chaudières à biomasse de Kensington à Tignish. «Les chaudières viennent d'Allemagne, mais sont assemblées ici», poursuit-il. «Nous ne nous contentons pas d'installer des chaudières, nous en sommes propriétaires, nous les exploitons et nous vendons directement la chaleur à nos clients.»



Dick Arsenault (à droite), propriétaire d'Atlantic BioHeat, en compagnie de Dawson Arsenault, camionneur, opérateur de machineries et mécanicien.
 (Photo : Marcia Enman)

Cela signifie que l'entreprise fait l'installation et l'entretien de chaudières à biomasse, produit et livre ses propres copeaux de bois comme combustible, exploite 15 chaudières qui assurent le chauffage de 20 édifices et fournit une chaleur fiable et renouvelable année après année. Des édifices publics comme les écoles, les hôpitaux et les demeures de prestige aux partenaires institutionnels de longue date, Atlantic BioHeat gère l'intégralité du système de chauffage, de la conception à la mise en service.

Pour garantir une qualité de combustible optimale, on utilise des broyeurs à bois européens, qui produisent des copeaux de taille constante, nécessaires aux systèmes de chaudières modernes. Ces chaudières sont très efficaces, moins coûteuses à opérer, et elles contribuent grandement à réduire les émissions de gaz à effet de serre comparativement aux sources d'énergie plus traditionnelles comme le mazout.

«Le bois qu'on a utilisé après Fiona ne pouvait pas servir autrement et on en a recueilli en grande quantité, tout en faisant le nettoyage de champs, parcs, etc. Il y a toujours du bois qui ne peut pas être vendu, mais l'avantage c'est qu'en le recyclant comme nous le faisons, il ne va pas aux grosses compagnies d'huile.»

M. Arsenault a d'autres projets dans sa mire, mais il lui faut plus de temps avant de les réaliser. Atlantic BioHeat compte sur une équipe de six employés dévoués, fournissant une chaleur renouvelable fiable et d'origine locale sur toute la province.

Incendie

Le 14 janvier 2023, l'entreprise alors située à Abram-Village a été ravagée par les flammes. Ce qui ressemblait à une fin s'est rapidement transformé en début d'une nouvelle aventure. Cet été-là, la construction de leur nouvel emplacement a commencé à Wellington. Chaque jour, on a le plaisir d'entrer dans un bâtiment qui incarne la résilience, le travail acharné et le soutien de notre communauté.

Participation au Rendez-vous Acadie-Québec

M. Arsenault participait au Rendez-vous Acadie-Québec, en Gaspésie, la semaine dernière avec des représentants de RDÉE IPÉ. Ce Rendez-vous visait à favoriser les partenariats d'affaires, à accroître les échanges commerciaux interprovinciaux, à encourager l'innovation et la croissance et promouvoir les affaires en français.

«Les gens veulent voir ce que nous avons à offrir et on pourrait agrandir notre marché», d'ajouter M. Arsenault. «La plupart des chaudières m'appartiennent et des compagnies forestières pourraient y trouver un marché pour leurs restants de bois qu'on peut recycler. C'est un marché direct pour moi et je peux les aider.»

Il agissait comme panéliste lors de l'atelier «Économie verte : Quand les résidus des uns font le bonheur des autres : Le cas des résidus forestiers».

Pour plus d'informations, visiter le www.facebook.com/AtlanticbioheatINC.



Dawson Arsenault. (Photo : Marcia Enman)

Quand tu aimes ce que tu fais, ce n'est pas comme travailler

Dawson Arsenault travaille comme camionneur, opérateur de machineries et mécanicien chez Atlantic BioHeat Inc., à Wellington. Il travaille aussi à la fabrication de copeaux de bois, dont il fait beaucoup de livraisons en hiver. «J'ai commencé à travailler ici à temps plein à la fin de mes études à l'École Évangéline», de dire Dawson. «J'ai travaillé un peu au Québec, mais j'ai voulu revenir chez nous, car c'est un très bon emploi ici. Il y a des projets différents tous les jours. J'aime bien la mécanique pour réparer nos nombreuses machines, comme les broyeurs à bois, l'excavatrice, les scies, les camions, etc.»

Dawson entend bien continuer à travailler chez Atlantic BioHeat. «Quand tu aimes ce que tu fais, tu ne travailles pas une seule journée», dit-il. Il travaille du lundi au vendredi et en fin de semaine s'il le faut. Parfois en hiver les plans changent à cause de la température.

«L'industrie de la biomasse est meilleure pour les familles», de conclure Dawson. «On recycle, il n'y a pas de gaspillage et plus de bois mort dans les champs. Ça tient les forêts stables et ça protège l'environnement.» Il souligne entre autres l'énorme nettoyage et la grande quantité de bois récupéré après la tempête Fiona.

Originaire de Saint-Chrysostome, il demeure maintenant à Mont-Carmel avec sa conjointe.

L'importance de connaître les droits de la personne

Eliza MacLauchlan, chargée des droits de la personne à la Commission des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard (CDPÎPÉ), sensibilisait les gens à leurs droits, lors de la Foire de l'emploi de Charlottetown.

CLAIRE LANTEIGNE

«**N**ous croyons que la sensibilisation est essentielle à l'élimination des obstacles et à la prévention de la discrimination à la source», de dire Eliza. «Les particuliers, les entreprises et les organismes peuvent appeler la Commission des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard (CDPIPÉ) s'ils ont des questions à propos de leurs droits ou de leurs responsabilités selon la loi, ou s'ils souhaitent réserver une séance d'information.»

On organise des séances d'information dans les écoles pour les étudiant.e.s de 17 ans et plus. Un Kit pédagogique «Faire des droits de l'homme une réalité» a été développé et il est disponible, sans frais, pour le personnel enseignant.

Elle ajoute qu'au niveau de l'emploi, par exemple, on peut être victime de discrimination dans le processus de candidature, le travail en cours, la paie, le congédiement et les activités reliées au travail comme les conférences, les activités sociales, etc.

«Le personnel de la CDPÎPÉ est responsable de l'examen des plaintes pour discrimination», d'ajouter Eliza. «Quand une plainte est déposée, nous aidons les parties à tenter de résoudre leur conflit par des discussions de médiation et de règlement. S'il n'est pas résolu dans les premiers stades, nous enquêtons afin de déterminer si l'allégation est fondée. Dans certains cas, il est nécessaire de tenir une audience publique afin de

déterminer si la plainte pour discrimination est fondée.»

Domaines et motifs de discrimination

En plus de l'emploi, la Loi sur les droits de la personne de l'Î.-P.-É. couvre plusieurs secteurs : hébergement, location ou vente d'une propriété, adhésion à une association professionnelle, commerciale ou d'entreprise ou à une organisation d'employés, publication, diffusion, présentation publique, publicité, installations et services publics et travail bénévole.

Les motifs de discrimination non acceptables comprennent entre autres l'âge, l'association, le couleur, la race et l'origine ethnique ou nationale, les croyances et la religion, l'incapacité, l'état familial ou matrimonial, l'orientation sexuelle, les opinions politiques et la source de revenus.

Les gens peuvent obtenir de l'information en français sur le site de la Commission, www.peihumanrights.ca/en-francais dont un Guide relatif à la Loi sur les droits de la personne à l'Î.-P.-É., à l'intention des employeurs et des employés.

La CDPÎPÉ conseille le gouvernement à propos des suggestions et des recommandations formulées par des organismes privés et des particuliers à propos des droits de la personne dans la province.

Droits des travailleurs migrants

Dans le cadre de son travail, Eliza se consacre à l'accompagnement des personnes et à la défense des droits des travailleurs migrants. «L'Î.-P.-É.



Eliza MacLauchlan, chargée des droits de la personne à la Commission des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard. (Photo : Claire Lanteigne)

accueille de plus en plus de travailleurs de différents pays et il est important qu'ils connaissent leurs droits ici», conclut-elle.

Son expérience professionnelle antérieure comprend des missions dans le domaine des droits de la per-

sonne, de l'information juridique en langage clair, de la défense des droits des travailleurs migrants et de la recherche. Elle est formée à la médiation, à la gestion des conflits, à l'animation de groupes de parole et à la justice réparatrice.

La Commission scolaire de langue française

Une mer de possibilités

La Commission scolaire de langue française



SUPLÉANTS RECHERCHÉS DANS TOUTES LES ÉCOLES :

Soumets ta candidature à : emploi@edu.pe.ca

HARDY'S BAITES Un passe-temps devenu une petite entreprise

Ce qui a commencé trois ans passés comme un passe-temps pour Kent Hardy, de Kinkora, est devenu une petite entreprise. «Trois ans passés, un de mes bons amis m'a invité à l'accompagner à la pêche dans un endroit supposément populaire, de dire Kent. «Disons que ma première sortie de pêche à la mouche n'a pas été un succès, pas un seul poisson n'a mordu à l'hameçon. Mais la journée suivante a été meilleure avec plusieurs poissons recherchés.»

CLAIRE LANTEIGNE

Il s'est vite intéressé aux leurres qu'on utilise pour cette pêche récréative et a commencé à en faire, créant sa petite entreprise Hardy's Baits. «C'est un long processus», dit-il, «je crée mes propres modèles à l'ordinateur, et je fais des moules pour les fabriquer. Puis je verse le plastique ou la résine dedans et tout ce qui s'en suit pour obtenir des leurres de qualité, ce qui est important pour moi. Je travaille d'arrache-pied sur des leurres moulés par coulée, contrairement aux leurres imprimés en 3D. Ce sera la prochaine étape pour une meilleure qualité et pour pouvoir faire des leurres en une seule pièce en polyuréthane massif et non en demi-pièces.»

Kent participait récemment au Moncton Boat & Sportment's Show, où il avait ses leurres de pêche personnalisés à vendre. «J'ai travaillé de longues heures pour en avoir une bonne sélection à vendre, environ 200», dit-il, «et c'est ma femme Vicky qui les sable et les peinture. Elle aime bien ça et j'apprécie sa collaboration.»

Il a bien aimé l'expérience du salon. «C'était l'endroit idéal pour rencontrer et discuter avec des gens qui s'adonnent à la pêche à la mouche et d'autres qui fabriquent aussi des leurres. Ils sont vraiment gentils ces pêcheurs et ils te donnent des conseils et des trucs pour réaliser certaines choses.»

Avec un emploi à temps plein, une épouse, trois enfants, il se dit trop entêté pour arrêter, même si



c'est beaucoup de travail. «Après avoir apporté cette passion aussi loin, ce sont des défis parfaits», ajoute-t-il. «J'y consacre la plupart de mes soirées, souvent assis devant l'ordinateur pour la création. Je suis fier de les fabriquer à la main et de les tester sur l'eau en conditions réelles.» Il s'agit d'une belle histoire de réaliser une petite entreprise juste avec une idée!



Vicky et Kent Hardy. (Photo : Courtoisie)



Dans les années 1800, son ancêtre William Hardy se rendait chaque jour en bateau à rames pour allumer le phare d'Up West, situé à une trentaine de minutes de Summerside. «On avait surnommé le phare «Hardy's Lighthouse», de conclure Kent, «et j'ai voulu lui rendre hommage avec mon logo.»

Saison de la pêche récréative

À l'Île-du-Prince-Édouard, la saison de la pêche récréative du bar rayé est du 15 avril au 31 octobre dans les eaux à marées, et du 15 avril au 15 septembre dans les eaux intérieures.

Pour la pêche dans les eaux à marées du 15 avril au 30 juin, les activités de pêche à la ligne peuvent commencer deux heures avant le lever du soleil et doivent se terminer, au plus tard, deux heures après le coucher du soleil. Du 1^{er} juillet au 31 octobre, les activités de pêche à la ligne sont permises de 04 h00 jusqu'à minuit.

Les pêcheurs peuvent conserver un maximum de 4 bars rayés par jour pendant la saison de pêche et ne peuvent avoir en leur possession plus de 4 bars rayés à tout moment entre le 15 avril et le 31 octobre. Le bar rayé doit être d'une longueur minimale de 50 cm à une longueur maximale de 65 cm.

Pour pêcher le bar rayé en eaux de marée, vous n'avez pas besoin d'un permis. Pour pêcher dans les eaux intérieures, vous aurez besoin d'un permis de pêche à la ligne délivré par la province dans laquelle vous pêcherez.



On peut voir les différents leurres créés par Kent Hardy sur la page Facebook Hardy's Baits au www.facebook.com/profile.

La CIF est un partenaire important pour les employeurs

La Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (CIF) avait un kiosque à la récente foire de l'emploi de Charlottetown. La CIF appuie le recrutement, l'intégration et la rétention des francophones et des personnes bilingues à l'ÎPÉ.

CLAIRE LANTEIGNE

«**N**ous travaillons directement avec les employeurs pour les aider à pallier les pénuries de main-d'œuvre en les mettant en relation avec des candidats qualifiés, tant au niveau local qu'international», de dire Yoan Rousseau, responsable de l'employabilité et de l'engagement des employeurs à la CIF.

La CIF privilégie les outils et les stratégies du cadre stratégique d'immigration francophone du Canada. Le programme mobilité francophone, parmi d'autres, offre des avantages fiscaux et des voies accélérées pour l'employeur et les candidats. Ils bénéficient de solutions sur mesure de la CIF selon le cadre canadien en immigration francophone et à partir de leurs expertises alignées aux programmes d'immigration de l'ÎPÉ.

Partage de la Construction Association of PEI

«Nous sommes très heureux de compter sur un partenariat avec la CIF», de dire Sam Sanderson, directeur général de Construction Association of PEI, occupant un kiosque

voisin de la CIF. «C'est très agréable de travailler avec Yoan et même si je ne parle pas français, j'ai été invité à faire partie d'une mission de recrutement en France et au Maroc avec eux. Ils sont d'excellents ambassadeurs pour l'Île et nous sommes heureux de pouvoir compter sur leur expertise.»

«Notre association regroupe 380 compagnies reliées à l'industrie de la construction qui peuvent bénéficier de leurs services d'expertise et d'accompagnement, s'ils s'intéressent à embaucher des travailleurs internationaux qualifiés», ajoute-t-il. «On nous propose un parcours d'accompagnement pour nous aider dans nos politiques de recrutement, du début à la fin. De plus, il n'est pas nécessaire de proposer un emploi bilingue pour bénéficier de leurs services gratuits.»

Toujours une pré-sélection

Yoan ajoute que la CIF fait la pré-sélection des candidats en fonction des exigences des postes offerts, on évalue les compétences linguistiques, l'expérience et l'aptitude au travail. On recommande des candidats qualifiés et motivés.

«La CIF nous met aussi en contact



Yoan Rousseau Montpoint au kiosque de la CIF. (Photo : Claire Lanteigne)

avec des candidats déjà présents à l'Île-du-Prince-Édouard, disponibles dans de nombreux secteurs», d'ajouter M. Sanderson, «notamment des titulaires de permis de travail ouverts, des nouveaux arrivants prêts à l'emploi, déjà présents dans la province et légalement autorisés à travailler immédiatement. Ils peuvent être disponibles pour des emplois à temps partiel, stages et post-diplôme.»

«Nous aidons également à recruter à l'international grâce à notre participation à des initiatives mondiales de recrutement», d'ajouter Yoan. «Nous collaborons avec nos partenaires dont l'ambassade du Canada, RDÉE Canada, et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard pour rencontrer des candidats internationaux et faciliter les processus d'embauche et d'immigration. Les profils sont sélectionnés en fonction des besoins du marché du travail canadien.»

Appui pour les employeurs

Parmi les avantages pour les employeurs, on note une charge administrative réduite et des délais de traitement plus rapides. On a accès à des candidats internationaux hautement qualifiés et ça favorise la diversité de la main-d'œuvre et le bilinguisme.

«Nos services n'arrêtent pas à l'embauche», de conclure Yoan, «nous appuyons aussi les employés et leurs familles avec l'aide à l'arrivée et à l'installation, l'orientation vers le logement et la communauté, l'information sur les écoles et les services de garde d'enfants et le soutien à l'intégration continue.

La rétention à long terme est aussi importante pour la CIF. On aide avec les voies d'accès à la résidence permanente, des renseignements sur les programmes d'immigration selon les critères du demandeur et des stratégies de maintien en poste pour favoriser la fidélisation et l'épanouissement professionnel des employés à l'Île-du-Prince-Édouard.

Mission de recrutement Connexion Petite Enfance 2026

L'Association des centres de la petite enfance francophones de l'ÎPÉ (ACPEFÎPE) participait récemment à une mission internationale de recrutement à Paris et à Rabat avec des collègues d'autres provinces.

Pour ces professionnels qualifiés à l'international, un projet de venir travailler et s'installer à l'ÎPÉ comprend plusieurs étapes et besoins, dont ceux des membres accompagnants de la famille. Yoan Rousseau accompagnait l'ACPEFÎPE pour rencontrer les familles et mieux préparer leur établissement.

«Cette mission de recrutement permettait également la tenue de riches rencontres touchant des domaines en demande à l'Île», de dire Yoan. «Ces rencontres et ces temps de réseautages sont essentiels pour aider à la qualité du recrutement à l'international et des services d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants francophones à l'ÎPÉ.»



La Voie de l'emploi

Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

5, Ave Maris Stella, Summerside (ÎPÉ) C1N 6M9

<https://lavoiedelemploi.com>

Responsable de la publication : Marcia Enman

Journalistes : Claire Lanteigne / Mise en page : Alexandre Roy

Correctrice : Yvonne Charles

La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Î.-P.-É. Elle est le résultat d'une entente financée dans le cadre de l'Entente Canada-Î.-P.-É. sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur.e et ne représentent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada et de l'ÎPÉ.